

## AVIS CAC-2021-05

Avis sur la scission entre l'UFR de Sciences Économiques de Gestion et l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), et la création de cette dernière comme composante de l'Université.

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** la délibération du Conseil de gestion de l'UFR de Sciences Économiques de Gestion en date du 2 décembre 2021 ;

*Considérant qu'au terme de l'article L 713-1 du code de l'éducation « Des unités de formation et de recherche, des départements, laboratoires et centres de recherche, et d'autres types de composantes créés par délibération du conseil d'administration de l'université après avis du conseil académique » ;*

*Considérant qu'au terme de l'article L 713-1 du code de l'éducation « des écoles ou des instituts, créés par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition ou après avis du conseil d'administration de l'université et du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche » ;*

**Après en avoir délibéré, le Conseil académique de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 16 décembre 2021 en formation plénière, à 49 membres présents ou représentés, avec 46 votes « pour » et 3 « abstentions » :**

### **ARTICLE 1 :**

**DONNE UN AVIS FAVORABLE** à la scission de l'Unité de Formation et de Recherche de Sciences Économiques de Gestion en deux composantes distincte avec la Faculté SEG d'une part, et l'IAE d'autre part, à compter de 1<sup>er</sup> septembre 2022.

### **ARTICLE 2 :**

**DONNE UN AVIS FAVORABLE** à la création de l'IAE à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 en tant que composante de l'Université.

Fait à Créteil, le 16 décembre 2021

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ